

Association
Un sourire pour tous

Etats financiers
31/12/2024



Etats financiers

Etat de la Situation Financière
Exercice clos le 31 décembre 2024

Eléments	Notes	31/12/2024	31/12/2023
ACTIFS			
AC 1 - Liquidités et équivalents de liquidités		14 669	39 600
AC 2 - Placements et autres actifs financiers			
AC 3 - Autres actifs courants		1 881	47
AC 4 - Créances et comptes rattachés			
AC 5 - Stocks de fournitures et autres approvisionnements			
AC 6 - Autres actifs non courants			
AC 7 - Immobilisations financières			
AC 8 - Immobilisations corporelles			
AC 9- Immobilisations incorporelles			
AC 10- Amortissement			
Total des actifs		16 550	39 647
PASSIFS ET ACTIFS NETS			
PA 1 - Concours bancaires et autres passifs financiers			
PA 2 - Autres passifs courants		0	90
PA 3 - Fournisseurs et comptes rattachés		95	0
PA 4 - Provisions			
PA 5 - Apports reportés			

PA 6 - Autres passifs non courants			
PA 7 - Emprunts		0	13 863
Total des passifs		95	13 953
AN 1 - Dotations			
AN 2 - Apports affectés à des immobilisations			
AN 3 - Subventions d'investissement			
AN 4 - Autres actifs nets			
AN 5 - Réserves			
AN 6 - Excédant reportés		25 694	3 296
AN 7 - Excédant de l'exercice		-9 239	22 398
Total des Actifs Nets		16 455	25 694
Total des Passifs et Actifs Nets		16 550	39 647

Etat des Produits et des Charges

Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2024

Eléments	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Produits			
PR 1- Cotisation des adhérents			
PR 2- Revenus des activités et manifestations			
PR 3- Subventions	IV	45 294	47 574
PR 4- Apports non monétaires			
PR 5- Autres Apports			
PR 6- Produits des placements			
PR 7- Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice			
PR 8- Autres gains		129	
Total des produits		45 423	47 574
Charges			
CH 1- Don accordé			
CH 2- Achat		52 258	23 510
CH 3- Dotations aux amortissements et aux provisionnements			
CH 4- Autres charges courantes	V	2 404	1 666
CH 5- Charges financières nettes			

CH 6- Autres pertes			
CH 7- Charges FRH			
Total des charges		54 662	25 176
Excédant/Déficit des produits sur les charges de l'exercice		-9 239	22 398

Etat des flux de trésorerie

Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2024

Eléments	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Flux de trésorerie liés aux activités courantes			
F1- Encaissement des cotisations des adhérents			
F2- Encaissement des revenus des activités et manifestations			
F3- Encaissement des subventions de fonctionnement		45 294	47 574
F4- Encaissement d'autres revenus et apports			
F5- Décaissement des sommes versées aux fournisseurs		-56 362	-25 133
F6- Décaissement des rémunérations versées au personnel			
F7- Autres Décaissements/Encaissements des activités courantes			
F8-Décaissement dépôt à terme			
Ajustement suivant solde d'ouverture			
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes		-11 068	22 441
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
F8- Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles			
F9 - Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles			
F10 - Décaissement sur acquisition d'immobilisations			

financières			
F11 - Encaissement sur cession d'immobilisations financières			
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement			
F12- Encaissement des dotations			
F13- Encaissement des subventions d'investissement			
F14- Encaissement des apports affectés à des immobilisations			
F15- Encaissement provenant des emprunts		-13 863	13 863
F16- Décaissement suite aux placements			
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		-13 863	13 863
Variation de trésorerie		-24 931	36 304
Trésorerie au début de l'exercice		39 600	3 296
Trésorerie à la clôture de l'exercice		14 669	39 600



Note aux états financiers

NOTE I. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION SYNDICALE

L'association « **Association un sourire pour tous** » a été créée le 12/06/2023.

L'association est régie par le décret-loi 88-2011 du 24 Septembre 2011

Son activité prévoit la réalisation des activités caritatives

NOTE II. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de l'association « **Association un sourire pour tous** » arrêtés au 31 Décembre 2024 ont été élaborés conformément :

- ✓ A la loi n°96-112 du 30 Décembre 1996, relative au système comptable des entreprises ;
- ✓ Au décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- ✓ A l'arrêté du ministre des finances du 31 Décembre 1996, portant approbation des normes comptables.
- ✓ Arrêté du ministre des Finances du 13 février 2018, portant approbation de la norme comptable relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans buts lucratifs

Ces états financiers sont composés de l'Etat de la situation financière, de l'Etat des produits et des charges, et Etat des flux de trésorerie présentés selon les modèles autorisés ainsi que les notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par l'association « **Association un sourire pour tous** » pour l'élaboration de ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2024 sont les suivants :

II.1. Référentiel d'élaboration des états financiers

La norme comptable Tunisienne 45 « Norme comptable relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif ».

II.2. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés compte tenu des hypothèses de la continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement et par référence aux conventions comptables de base notamment :

La convention du coût historique ;

- La convention de la périodicité ;
- La convention de rattachement des charges aux produits ;
- La convention de prudence ;
- La convention de permanence des méthodes.

Les principales méthodes comptables adoptées par l'association « **Association un sourire pour tous** » pour l'établissement de ses états financiers se présentent comme suit :

1-Cotisations des adhérents et leur renouvellement

La norme comptable tunisienne 45 fait renvoie à la norme comptable tunisienne 3, Les revenus relatifs aux cotisations des adhérents sont pris en compte en résultat conformément aux règles prévues par la Norme Comptable NC 03 relative aux revenus. Les revenus liés au renouvellement des adhésions sont pris en compte en résultat dans l'exercice au cours duquel ils sont encaissés. En fait, les revenus ne sont constatés que s'il est probable que les avantages économiques associés à l'opération bénéficieront à l'association.

2-Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités sont constitués des comptes bancaires et de la caisse.

NOTE III. NOTE DE BILAN**NOTE III. AC 1 - Liquidités et équivalents de liquidités**

Le solde de la liquidité au 31/12/2024 est de 14 669 DT

Désignation	Valeur comptable au 31/12/2024	Valeur comptable au 31/12/2023
Banque	5 432	31 091
Caisse	9 237	8 509
Total	14 669	39 600

NOTE IV. NOTE DE RESULTAT**NOTE IX.PR 3- Subventions de fonctionnement**

La subvention est de 45 294 DT se détaille comme suit

Désignation	Valeur comptable au 31/12/2024	Valeur comptable au 31/12/2023
Subvention locale	45 294	47 574
Subvention étrangère	0	0
Total	45 294	47 574

NOTE XI.CH 4- Autres charges courantes

Les autres charges sont à l'ordre de 2 404 DT

Désignation	Valeur comptable au 31/12/2024	Valeur comptable au 31/12/2023
Honoraire	0.000	0.000
Services bancaires et assimilés	180	137
Commission/Tva	0	0
Publicité ; publication ; relation	0	0
Impôts (impôts, taxes ...)	330	210
Transport bien et service	950	330
Droit de timbre	22	196
Autres	922	793
Total	2 404	1 666